



## Conditions générales portail mybpost et programme mybpost bizz

Ces présentes conditions générales et la politique sur la vie privée fixent les conditions pour l'accès et l'usage du portail mybpost et du programme mybpost bizz.

### A. Définitions

Dans les présentes conditions générales, l'on entend par :

- **bpost** : bpost S.A. de droit public ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Centre Monnaie, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0214.596.464, au registre des personnes morales de Bruxelles ;
- **partenaire externe** : une entreprise autre que bpost ou les sociétés du groupe bpost proposant des avantages via le programme mybpost bizz ;
- **portail mybpost** : un site web spécifique accessible à partir du site web <http://www.bpost.be/fr/bizz> qui sera accessible après login pour les membres mybpost bizz et via lequel ils peuvent accéder à leurs outils bpost et profiter des avantages mybpost bizz ;
- **membre mybpost bizz** : l'entreprise qui s'est inscrite au programme mybpost bizz ;
- **programme mybpost bizz** : un programme clients proposé par bpost aux membres mybpost bizz et grâce auquel les membres mybpost bizz peuvent bénéficier des avantages mybpost bizz ;
- **avantages mybpost bizz** : les avantages du programme mybpost bizz pour les membres mybpost bizz se composent selon le cas de promotions sur des produits et services de bpost et d'avantages auprès de partenaires externes ;
- **carte de membre mybpost bizz** : une carte physique permettant de confirmer l'affiliation au programme mybpost bizz. Elle est envoyée par bpost aux membres du programme mybpost bizz ;
- **entreprise** : toute personne physique ou morale qui vise un but économique de manière durable (comme, mais de manière non exhaustive, des organisations soumises à la TVA, des commerçants, des artisans, des professions libérales...).

### B. Applicabilité de ces conditions générales

Les présentes conditions générales entre en vigueur à partir du 1/2/2019 et s'appliquent à toute utilisation par un membre mybpost bizz du portail mybpost et du programme mybpost bizz. Les conditions générales du membre mybpost bizz ne s'appliquent en aucun cas.

bpost peut apporter des modifications occasionnelles à ces conditions générales. Si bpost apporte d'importantes modifications aux conditions générales, elle en informera les membres mybpost bizz par le biais d'une annonce sur le portail mybpost ou par e-mail. Le membre mybpost bizz est lié aux nouvelles conditions générales par l'utilisation continue des services du programme de mybpost bizz après la modification des conditions générales.



Lorsque des avantages sont proposés par des partenaires externes via le programme mybpost bizz, il se peut aussi que les conditions générales du partenaire externe soient d'application.

## **C. Le portail mybpost**

Le but du portail mybpost est de donner un accès centralisé et personnalisé aux Entreprises aux outils bpost. Via le portail mybpost l'Entreprise ou le Membre mybpost bizz pourra demander accès aux outils bpost disponibles via le portail [entre autres Distripost, Shipping Manager, e-Tracker business, Collect & Stamp, E-Masspost]. Pour chaque outil accessible via le portail, les conditions générales de l'outil bpost concerné seront d'application. Le portail mybpost donne aussi accès aux avantages du programme mybpost bizz (voir D.).

## **D. Le programme mybpost bizz**

### **1. Description et fonctionnement du programme mybpost bizz**

Via le portail mybpost, le membre mybpost bizz reçoit des informations sur mesure sur des produits et services pertinents pour son entreprise. Via ce portail, le membre mybpost bizz a aussi accès aux avantages du programme mybpost bizz, à savoir :

1. des promotions sur des produits et services de bpost ;
2. des avantages auprès de partenaires externes ;

#### **1.1 Promotions sur des produits et services de bpost**

bpost proposera régulièrement des promotions pour ses produits ou services via le portail mybpost. Le membre mybpost bizz peut bénéficier des promotions en respectant les instructions et conditions des promotions.

#### **1.2 Avantages chez des partenaires externes**

Sur le portail mybpost, bpost peut également annoncer des avantages auprès de partenaires externes. Pour pouvoir bénéficier des avantages du partenaire externe, le membre mybpost bizz doit suivre les instructions qui y sont décrites. La description mentionne les conditions applicables et la période de validité par avantage.

Lorsque des avantages sont proposés par des partenaires externes via le programme mybpost bizz, il se peut aussi que les conditions générales du partenaire externe soient d'application. Le membre mybpost-bizz comprend qu'il entre dans ce cas directement en relation contractuelle avec le partenaire, sans intervention bpost.



## 2. Affiliation au programme mybpost bizz

### 2.1 Conditions d'admission

Le programme mybpost bizz vise et est uniquement accessible aux **entreprises**. Lors de l'inscription, le numéro d'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) sera demandé pour vérification. Les personnes physiques qui agissent au nom de l'entreprise doivent être mandatées pour représenter l'entreprise.

Toute entreprise peut devenir membre à condition de **ne pas avoir de dettes impayées chez bpost**.

### 2.2 Inscription

Les entreprises qui satisfont aux conditions d'admission peuvent s'inscrire au programme mybpost bizz. Pour s'inscrire, l'entreprise doit parcourir la page d'enregistrement sur laquelle plusieurs données sont demandées, comme le numéro BCE, une adresse e-mail et un numéro de téléphone. Cela se fait via le portail mybpost ou via un collaborateur de bpost (p. ex. dans un bureau de poste ou via le business contact center).

Chaque membre mybpost bizz s'engage à communiquer une adresse e-mail et un numéro de téléphone valables lors de son inscription.

L'affiliation est toujours associée à l'entreprise et pas à la personne physique agissant au nom de l'entreprise.

### 2.3 Résiliation

#### 2.3.1 Résiliation par bpost

bpost peut à tout moment, avec ou sans notification préalable, résilier l'affiliation au programme mybpost bizz lorsque le membre mybpost bizz ne satisfait plus aux conditions d'admission ou en cas d'abus. Une résiliation par bpost ne donne droit à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

#### 2.3.2 Résiliation par le membre mybpost bizz

Le membre mybpost bizz peut toujours mettre un terme à l'affiliation au programme mybpost bizz. La désinscription s'effectue via le site web du programme mybpost bizz.

Après désinscription, l'entreprise ne pourra plus bénéficier avec effet immédiat des avantages du programme mybpost bizz :

- les promotions sur les produits et services de bpost proposés via le programme mybpost bizz ;
- l'accès aux avantages auprès de partenaires externes ;

L'entreprise conserve toutefois toujours l'accès au portail mybpost ainsi qu'aux informations qui y sont disponibles sur les produits et outils bpost.



### 2.3.3 Interruption du programme mybpost bizz

bpost a toujours le droit d'interrompre le programme mybpost bizz sans que les membres mybpost bizz n'aient droit à une indemnité de quelque nature que ce soit.

### 2.4 Réinscription au programme mybpost bizz

Si l'entreprise souhaite de nouveau s'inscrire au programme mybpost bizz et de nouveau bénéficier des avantages mybpost bizz, elle peut le faire via le site web de mybpost bizz.

## E. Commande et livraison des avantages mybost bizz via le programme mybpost bizz

Les conditions pour la commande et la livraison d'avantages mybpost bizz mentionnés dans ce chapitre s'appliquent pour autant qu'elles ne sont pas contraires ou pour autant qu'il n'y soit pas dérogé dans la description spécifique d'un avantage mybpost bizz (p. ex. la description d'une promotion sur un produit ou service de bpost, ou d'un avantage auprès d'un partenaire externe).

### 1. Conclusion du contrat

Les avantages mybpost bizz proposés via le programme mybpost bizz ne constituent en aucun cas une sollicitation. La seule volonté d'un membre mybpost bizz de profiter d'un avantage mybpost bizz, sans suivre la procédure de commande ou sans suivre les instructions spécifiques pour un avantage, ne suffit donc pas à faire naître une relation contractuelle.

Sans déroger à ce qui précède, bpost ou un partenaire externe peut à tout moment, et sans avis préalable, suspendre l'offre d'un avantage mybpost bizz, modifier l'assortiment ou modifier les tarifs ou les promotions de ses produits et services, étant entendu que ces modifications n'auront aucune influence sur les commandes que bpost avaient acceptées avant la modification.

### 2. Offre et prix

#### 2.1 Produits et services bpost

L'offre et les prix sont valables le jour où le membre mybpost bizz visite le portail mybpost. Ils peuvent être modifiés à tout moment, étant entendu que ces modifications n'auront aucune influence sur les obligations des parties relatives aux commandes déjà confirmées précédemment par bpost. Le cas échéant, tout changement des taux de TVA belges pourra être répercuté d'office sur les prix indiqués.

Tous les autres impôts indirects, taxes, droits et prélèvements présents et à venir (à l'exclusion des impôts sur les revenus et les bénéfices) qui seraient levés par une autorité à l'occasion ou en application de la suppression d'un avantage mybpost bizz, sont toujours à charge du membre mybpost bizz et, le cas échéant, exigibles en sus du prix de l'avantage mybpost bizz.



## 2.2 Avantages mybpost bizz auprès de partenaires externes

Selon la nature de l'avantage, l'offre et les prix sont valables le jour où le membre mybpost bizz bénéficie de l'avantage auprès du partenaire. Il se peut que des conditions générales propres au partenaire externe soient d'application. bpost n'assume aucune responsabilité concernant ces offres, actions et avantages.

## 3. Disponibilité

Les avantages mybpost bizz sont valables tant qu'ils figurent sur le portail mybpost ou jusqu'à épuisement des stocks de bpost ou de ses partenaires externes. En tout état de cause, bpost ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'indisponibilité temporaire ou définitive d'un service.

## F. Usage et abus

L'entreprise s'engage à ne pas utiliser le portail mybpost et le programme mybpost bizz à des fins illégales ou préjudiciables, à ne pas entraver ou perturber l'accès à celui-ci, à ne pas y apporter des modifications ou en réduire les activités, à ne pas y causer de dégâts ou à ne pas causer de dommages à bpost, à d'autres membres mybpost bizz ou à des tiers et à ne pas l'utiliser pour répandre ou envoyer des virus informatiques ou des informations illégales ou préjudiciables.

Le membre mybpost bizz s'engage à indemniser intégralement bpost pour tous les frais et indemnités (honoraires raisonnables d'avocats inclus) qui sont portés à la charge de bpost et qui découlent de plaintes et/ou réclamations émanant de tiers et basées sur la violation de leurs droits et/ou un désavantage qu'ils auraient subi du fait que le membre mybpost bizz n'a pas respecté les conditions reprises ci-dessus.

## G. Liens

Le portail mybpost peut contenir des liens vers des sites web ou des pages Internet de tiers, ou y faire référence indirectement. Le placement de liens vers ces sites web ou pages Internet n'implique en aucune manière une approbation du contenu de ceux-ci. bpost déclare expressément qu'elle n'a aucun contrôle sur le contenu ou sur d'autres caractéristiques de ces sites web et ne peut en aucun cas être tenue responsable du contenu ou des caractéristiques de ceux-ci ni d'aucune autre forme de dommages découlant de l'utilisation de ceux-ci.

## H. Propriété intellectuelle

La forme et le contenu des avantages mybpost bizz sur le portail mybpost ainsi que tous les textes, photos, illustrations, pictogrammes, sons, vidéos, logiciels, bases de données, structures, lay-out et toutes les autres données ou sous-parties du site web sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et/ou d'autres droits. L'accès au et l'utilisation du portail mybpost ne donne aucun droit ou revendication à la moindre sous-partie du portail mybpost



et ne peut en aucun cas être interprété comme un transfert ou une cession d'une licence sur ces droits (de propriété intellectuelle).

Le membre mybpost bizz ne peut reproduire, refléter, modifier, transmettre, publier, traduire, adapter entièrement ou partiellement sur aucun support et en aucune manière ou exploiter d'aucune autre manière le portail mybpost (ou des parties de celui-ci), entièrement ou partiellement, sans l'accord écrit préalable de bpost.

## I. Varia

Ces conditions générales sont soumises à la législation belge en la matière. Les éventuels litiges seront soumis au droit belge. Seuls les Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents pour statuer sur des litiges concernant ces conditions générales et l'utilisation du portail mybpost et du programme mybpost bizz.

Si une (partie d'une) disposition de ces conditions générales devait être déclarée inexécutable ou en contradiction avec une disposition de droit impératif, cela n'influencera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions des présentes conditions générales. La disposition inexécutable ou contradictoire sera automatiquement remplacée par une disposition exécutoire et valable se rapprochant le plus possible de la finalité et de la portée de la disposition initiale.

Le membre mybpost bizz ne peut pas renoncer ou transférer en tout ou en partie, directement ou indirectement, les droits et obligations découlant des présentes conditions générales sans autorisation écrite préalable.

## J. Contact

Pour toute question ou information complémentaire :

bpost SA de droit public  
Centre Monnaie  
1000 Bruxelles  
Téléphone : 02 201 11 11 (tarif zonal), du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30

Un client qui n'est pas satisfait de la manière dont l'entreprise a traité sa plainte ou du résultat de celle-ci peut gratuitement faire appel au Service de médiation pour le secteur postal, fondé par la loi du 21 mars 1991.

Service de médiation pour le secteur postal (SMSP)  
Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 4  
1000 Bruxelles  
[www.omps.be](http://www.omps.be)  
Téléphone : 02 221 02 30  
Fax : 02 221 02 44

bpost, société anonyme de droit public | Centre Monnaie, 1000 Bruxelles  
BTW / TVA BE 0214.596.464 RPM Bruxelles | IBAN BE94 0000 0000 1414 | BIC BPOTBEB1